

**MAIRIE DE MAVILLY-MANDELLOT**  
**Séance du 23 février 2011**

L'an deux mil dix, le 23 février 2011 à 20 h, les membres du conseil municipal de la commune de MAVILLY-MANDELLOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER,

Présents : Messieurs Bruchard Sylvain, Jacotot Yves, Marlet Régis, Jacotot Cyril, Gagnepain Jean louis, Gagnepain Alain ; LAINE Thierry, Colletot Yves

Absents : M. GILARD Maurice (pouvoir donné à M. MEUNIER), Finot Stéphane (pouvoir à Thierry LAINE), excusé,

Secrétaire de séance : M. Bruchard Sylvain

Avant d'ouvrir la séance, comme à chaque conseil, Monsieur Michel MEUNIER informe les Conseillers sur l'évolution de l'état de santé de Monsieur Gilard et félicite Cyril Jacotot pour la naissance de Pierre en lui remettant au nom des membres du Conseil (participants à titre personnel) un petit cadeau, ajoutant qu'il se réjouissait de l'arrivée d'un futur élève pour l'école maternelle.

Projet de Budget 2011

Thierry Lainé présente le projet de budget discuté avant la réunion du Conseil au sein de la Commission des Finances. Ce projet n'appelant aucune objection, sera finalisé et présenté pour approbation à un prochain Conseil, après une ultime vérification par Madame VAN EECK responsable de la Trésorerie de Beaune ; sachant d'autre part que cette année la date limite de dépôt a été repoussée au 30 avril.

Demande de subventions :

Le Maire effectuera les démarches nécessaires pour les demandes concernant :

La voirie communale

L'église : chauffage électrification des cloches et pose de l'horloge

La carte communale

La remise en état de la seconde pile du pont du tacot

La restauration du mur de la Cure/cimetière

Attribution des subventions :

RPI

Afin d'harmoniser les subventions accordées par les 3 communes du RPI, il est décidé d'accorder une somme de 35 € par enfant de Mavilly Mandelot fréquentant le RPI, sachant que cette année la subvention sera versée en fonction des besoins.

ALAMM

Après discussion le conseil accorde une subvention de 700 € pour l'organisation du repas des anciens se réservant le droit de revoir pour 2012 l'organisation de ce repas sous une forme à définir

Eclairage public

Le Conseil décide de maintenir les horaires fixés dans la séance du 6 septembre 2010. (1 vote contre M. Y JACOTOT et 3 abstentions)

Travaux de voirie 2011

Le Conseil approuve les choix proposés pour la pose d'enrobé :

- fin de la route de la bâche

- rue Pagan

- route de Bouze (partie comprise entre les parties situées entre la RD et le n° 2 de la rue) avec pose d'une grille d'évacuation des eaux ces travaux pour un montant global de 60 000 €.

## Délibérations

- ⇒ Pour percevoir le reliquat de la CAF 2009 qui sera versé par la Communauté d'Agglomération.
- ⇒ Pour l'adhésion au groupement d'achat de fournitures de la Communauté d'Agglomération
- ⇒ Pour le dépôt par Melle DAGAS et Mr CHARACHE d'un permis de construire sur leur terrain situé en ZB 13. Après discussion et en attendant la création de la carte communale, compte tenu que le terrain bien que situé en limite de la Commune mais à proximité de la Bâche et des chalets, et que d'autre part la sortie sur la RD existe et que l'eau et l'électricité y sont déjà et de plus que le projet s'inscrit dans le cadre des normes bio climatiques et ossature bois s'intégrant dans l'environnement. Le Conseil émet un avis favorable étant bien entendu que le ou les futurs enfants du couple seraient scolarisés au RPI.

## Point sur l'opération "Cœur de Village"

- Transfert de la Mairie au Rez de Chaussée, le Maire communique le calendrier établi par le service ressources de la Communauté d'Agglomération qui pilote le projet.

1<sup>ère</sup> phase : Travaux d'aménagement de la mairie

2<sup>ème</sup> phase : Travaux de 2 logements locatifs

### *Pour le projet global :*

- ⇒ 1<sup>er</sup> trimestre 2011 : Désignation du maître d'œuvre
- ⇒ Début avril : Relevés
- ⇒ Début mai : Etudes avant-projet sommaire
- ⇒ Juin 2011 : Avant-projet définitif
- ⇒ Dépôt du permis de construire, ou déclaration de travaux
- ⇒ Dépôt du dossier de subventions aux partenaires financiers : Conseil Régional "Cœurs de Villages Plus", Etat "DETR", Conseil Général,
- ⇒ Désignation coordonateur sécurité bureau de contrôle technique
- ⇒ Fin août 2011 : Dossier de consultation des entreprises (sous réserve de l'accord des partenaires financiers)
- ⇒ Décembre 2011/Janvier 2012 : Début des travaux
- ⇒ Septembre 2012 : Fin des travaux

Permanances pour les élections des 20 et 27 mars prochain

8 h ⇒ 10 h	J.L. GAGNEPAIN / Thierry LAINE
10 h ⇒ 12 h	Alain GAGNEPAIN / Régis MARLET
12 h ⇒ 14 h	Yves JACOTOT / Michel MEUNIER
14 h ⇒ 16 h	Sylvain BRUCHARD / Cyril JACOTOT
16 h ⇒ 18 h	Stéphane FINOT / Yves COLLENOT

## *QUESTIONS DIVERSES*

### SDIS

Le Maire donne lecture d'une lettre du SDIS concernant les résultats des vérifications effectuées sur les différentes bouches d'incendie de la Commune.

### Travaux dans l'école

Le remplacement de 2 balustres défectueuses sera effectué par Monsieur BOURGEOIS à titre gracieux la commune n'ayant que le matériel à acheter.

Le remplacement des rideaux vétustes de la salle de repos : le Conseil donne son accord.

La vitrification du parquet ayant été réalisée il y a 5 ans une remise en état sera effectuée pendant les vacances d'été.

D'autre part l'employé communal a posé des étagères dans l'annexe de la cour de récréation afin que la directrice puisse entreposer le matériel actuellement stocké au rez de chaussée, ceci dans la perspective du transfert de la mairie.

Toujours pour l'école à signaler également que Monsieur RIPPERT a effectué des travaux tant sur la toiture que sur la plomberie à titre gracieux.

Enfin Monsieur DEMONT a isolé lui aussi à titre gracieux la porte du préfabriqué.

### Nouvel agent ONF

Le maire transmet la lettre reçue de l'ONF annonçant la nomination du nouvel agent Monsieur DAKNOFF, Sylvain Bruchard signale l'avoir déjà rencontré.

### Carte communale

Thierry Lainé informe le Conseil sur l'avancement des travaux suite à ses rencontres avec le responsable de la Communauté d'agglomération chargé du SCOT.

### Travaux effectués par l'agent communal

Un résumé des travaux effectués est présenté au Conseil.

### Archives

Le maire informe le Conseil que les travaux d'archivage démarreront dans les prochains mois et qu'ils nécessitent ± 100 heures de travail.

### Déplacement du Cidex place de l'église

Suite aux recommandations de l'architecte en vue de la réhabilitation de la place dans le projet "Cœur de Village" la poste procèdera au déplacement des boîtes du Cidex qui seront réimplantées avec l'accord de Madame Gérard dans l'angle du mur de sa propriété et de la rue Pagand.

### Compte rendu des réunions auxquelles ont participé le maire et Thierry Lainé.

Le Maire évoque rapidement les sujets à l'ordre du jour lors de la réunion du Conseil communautaire mettant à disposition des conseillers les documents comme habituellement.

Thierry lainé quant à lui résume la réunion sur le SOT à laquelle il a participé

### Etonyme

Le maire donne lecture des choix effectués par 56 habitants de Mavilly-Mandelot

MAVIMANDELOTIN arrive en tête avec 18 voix

Suivit de :

MAVIDELOTIENS 14 voix

MAVIMANDELOIS 12 voix

Les 3 autres propositions ayant remportées :

MAVILOTINS 7 voix

MAVILLYMANDELOSIENS 3 voix

MARTINOIS 2 voix

C'est donc MAVIMANDELOTINS pour lequel nous allons engager les procédures de dépôt.

### Appel téléphonique de Monsieur Louis PONNELLE

Le maire informe le Conseil qu'il a reçu un appel téléphonique de Monsieur Louis PONNELLE signalant que des arbres situés sur les parcelles Z 98-99, route de Nantoux, appartenant à la commune étaient tombés dans sa propriété et demande à ce que l'on procède à leur enlèvement. Monsieur Jean Louis GAGNEPAIN (qui avait dû s'absenter) a été pressenti pour effectuer ce travail sachant que s'il était dans l'impossibilité de le faire, Sylvain Bruchard s'est porté volontaire pour soit l'aider, soit le faire, il prendra contact avec Monsieur J.L. GAGNEPAIN.

### Décoration de Noël

Le Conseil souhaite procéder au remplacement d'un certain nombre d'éléments, la Commission effectuera un choix dans un catalogue reçu en Mairie et proposant d'importants rabais.

Il a été convenu également de décrocher les dites décorations avant la Saint Vincent et non plus comme cette année au 15 février.

### Réunions préélectorales :

Le Maire donne lecture des demandes de 4 candidats pour disposer d'une salle. Le calendrier de ces réunions sera affiché dans le hall de la Mairie au R D C.

### Elagage des arbres, route de la bâche et route des buis

Alors qu'il allait aborder ce point, des questions diverses, à la surprise du Maire et des membres du Conseil, Yves Collenot a violemment pris à partie le Maire lui reprochant l'envoi des lettres recommandées aux riverains concernés, lettres signées en son absence par délégation. Le maire a simplement et calmement répondu qu'il avait agi à la demande du Conseil, comme indiqué dans le compte rendu du conseil du 16/12/2010 et s'appuyant sur les textes de la réglementation en vigueur. Quant à la signature par délégation, elle était la résultante d'une charge de travail du secrétariat en fin d'année qui avait à gérer les affaires urgentes, et différant de ce fait la frappe des 8 lettres qui ont été frappées et signées par délégation pendant les congés du Maire, qui a fait également état d'un avis. Dans les colonnes du Bien Public le Maire de Blancey, avait mis un avis traitant des obligations d'élagage pendant la même période

### Construction d'un terrain de boules :

Suite à une demande faite dans le journal de Mavilly Mandelot, le Maire demande aux membres du Conseil, avant d'ajouter ce projet aux demandes de subventions, si on pouvait envisager une éventuelle implantation sur le terrain échangé avec Monsieur LEBROS. Terrain sur lequel il pourrait être possible de construire 2 maisons individuelles dans le cadre de l'opération "Village Avenir" subventionné à 80 % et sur lequel il resterait assez de place pour un terrain de boules.

Après discussion le Conseil décide de sursoire à ce projet en attendant l'éventualité d'acquérir une parcelle plus centrale.

### Sécurisation route départementale face à l'école

Le maire donne lecture d'une lettre du Conseil Général (dont copie est affichée au tableau de Mavilly et Mandelot). Lettre dans laquelle le Conseil Général envisage en plus de la pose de la barrière une remise en état du mur de soutènement.

### Lettre de Mr NARDIN

Dans une lettre adressée à la Commune Monsieur NARDIN signale l'effondrement du mur bordant les parcelles n° 62 et 57 appartenant à la commune. Un devis sera demandé à différents entrepreneurs et les travaux feront l'objet d'une demande de subvention.

### Pile du pont du Tacot

Dans le même esprit un devis sera demandé pour la remise en état de la seconde pile du pont côté parc du château, devis qui fera également l'objet d'une demande de subvention cette fois dans le cadres des travaux sur des bâtiments présentant un caractère architectural historique.

### Syndicat mixte rive gauche de la Dheune

Dans le cadre de la révision des répartitions des délégués seuls les 2 premiers délégués ont été conservés sur les 4 initiaux, soit Michel Meunier, titulaire et Régis Marlet suppléant.

### Travaux de l'église

ERDF a procédé au remplacement de l'alimentation mono par une triphasée dans la perspective de l'installation du chauffage par rayonnement.

### Fuite d'eau

Le Maire signale qu'une fuite d'eau s'est déclarée dimanche dernier à 14 h rue Molle pierre et que grâce à la rapidité d'intervention de la Saur l'eau a été rétablie en milieu d'après midi, il s'agissait de l'éclatement d'un collier de raccordement.

### Visite des officiers de l'armée de l'air

L'armée de l'air a procédé à une visite de reconnaissance pour l'éventuelle implantation provisoire d'un radar de surveillance pour les mirages Cyril Jacotot s'est déplacé pour les accompagner sur les Chaumes en haut du Single.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h.